

**Rapport moral du Président
à l'Assemblée générale de l'Association CNMJ
du 1^{er} décembre 2011**

A l'heure où est présenté ce rapport moral, notre association doit se préparer à choisir de nouveaux thèmes de travail pour l'année académique 2011-2012. Pour autant, il est temps de faire un premier bilan de ce qui a été accompli depuis la naissance de la CNMJ, ne serait-ce que pour mesurer le chemin parcouru.

Tous les membres de notre association ont été des acteurs actifs –et pour certains et certaines sur-actifs- de la vie de notre association et surtout de ses actions et de ses engagements. C'est pourquoi, il ne peut être question de présenter un bilan détaillé, qui serait à n'en pas douter fastidieux.

Cependant, il n'est pas inutile de rappeler les deux fondamentaux de l'existence de la CNMJ :

Le premier est celui de l'héritage. La CNMJ est bel et bien une conséquence directe des Etats généraux de la presse écrite lancés par l'Elysée en 2088 et qui avaient prévu qu'au moins une fois l'an, se réunissent employeurs, journalistes, pouvoirs publics et responsables de l'enseignement du journalisme afin de prendre en compte les évolutions de notre profession et qu'au bout du compte puissent être élaborées des propositions. La CNMJ est bien une instance d'élaboration et de propositions. A charge pour la profession dans son ensemble de reprendre ces dernières et de les mettre en œuvre, si elle le juge utile et bénéfique au bon fonctionnement des médias. Cette définition nous renvoie à ce que nous ne sommes pas : un lieu qui dicte des directives et qui les exécute. Dont acte, pour celles et ceux qui auraient le moindre doute sur l'association dans laquelle ils cohabitent.

Le second des fondamentaux se rapporte aux convictions qui nous animent. Les membres de la CNMJ affirment que le journalisme est un métier à part entière. Et comme tel –tout en respectant cette idée forte, que nous sommes et devons rester une profession ouverte à tous les talents- notre métier a besoin de renforcer une pédagogie et une connaissance de notre profession à tous ceux qui ont choisi et ont la chance d'exercer notre métier.

Il n'est pas inutile d'avoir ces deux points de repère au moment de regarder en arrière. Tout comme il est indispensable de se souvenir, combien le Ministère de la Culture et de la Communication a été non seulement à l'initiative de la mise en place de la CNMJ, mais de surcroît un partenaire de tous les instants depuis que la Conférence a vu le jour.

Dans un bilan classique, la place des deux conférences annuelles (septembre 2010 et

septembre 2011) occuperait le gros du texte. Il n'est point question ici de minorer leur importance, elles ont été lourdes à monter, difficiles à mettre en œuvre, mais nous acterons simplement qu'elles se sont tenues dans des conditions impeccables et qu'elles ont permis à la CNMJ d'avoir une présence publique et une visibilité importantes. A ce stade il est essentiel de souligner l'aide que nous ont apporté tous les partenaires qui ont joué le jeu ainsi que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Grand Palais qui est disposé à accueillir la troisième édition de notre Conférence nationale annuelle. Pouvons nous passer sous silence la contribution acharnée et combative des membres de l'Association et tout particulièrement celle de notre trésorière Jacqueline Papet qui a été la cheville ouvrière et la militante combative de ces deux réunions publiques.

Mais s'il y a lieu de se féliciter de notre travail, c'est bien sur les thèmes que nous avons choisis pour fédérer notre action :

La question du référentiel commun aux cursus préparant au métier de journaliste.

L'affaire de ce nous avons fini par nommer le passeport professionnel.

Deux sujets essentiels, parce que l'un et l'autre témoignent de notre volonté d'affirmer que s'agissant du journalisme, c'est bien d'un métier qu'on parle.

Sur ces deux points nous pensons que l'existence de la CNMJ a apporté une contribution décisive aux partenaires sociaux, aux établissements enseignant le journalisme, en somme à la profession dans son ensemble.

Lors de l'édition 2010, nous avons lancé et fait approuver ces deux thèmes de travail par la Conférence. Tout au long de l'année 2010-2011, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises et avons travaillé de façon à être en situation de présenter un projet précis –et même chiffré pour ce qui concerne le passeport professionnel- qui a retenu l'accord de la seconde conférence. Le plus difficile ayant été fait, il nous reste à faire le plus dur, c'est le travail de conviction auprès des acteurs concrets afin que les projets deviennent réalité.

Sur le référentiel, un travail de fond a été accompli. Une photographie exacte des contenus nécessaires pour former des professionnels a été présentée et actée. Un projet qui peut obtenir –avec encore un peu de travail- l'assentiment des deux acteurs clef de cette question : -le MESR et la CPNEJ. L'objectif que nous nous étions fixés : proposer aux candidats, à leurs familles, aux employeurs, à la profession un paysage clair et précis de ce que sont les formations au journalisme est en bonne marche. Certes tous les problèmes ne sont pas encore réglés. Les niveaux des diplômes sont encore différents, mais nous avons avancé et l'idée d'une reconnaissance « unique » est à portée de main. Sur la base de ce référentiel –et à ce point de ce rapport, qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement Edith Rémond pour sa contribution rigoureuse -la recension qui a été faite a été essentielle- plus rien ne s'oppose pour qu'avec le temps le paysage soit semblable à celui des écoles d'ingénieurs même si nous ne procédons pas de la même logique organisationnelle. Ceci dit, et nous ne pouvons que le constater, le paysage n'a pas encore bougé. Nous

sommes toujours confrontés à une triple configuration :

Celle des écoles dites « reconnues »,

Celle des Masters « en journalisme » de certaines universités qui sont encore loin des exigences du référentiel élaboré,

Celle des formations privées où l'acceptable côtoie le pire.

Partant de ce constat, il apparaît comme impératif de poursuivre le travail engagé pour l'année à venir. Ce dossier est trop important pour qu'il reste en jachère sous prétexte que l'essentiel de la réflexion a été conduite. Mais, et la nuance est d'importance, la CNMJ a conscience que si elle peut faire avancer le dossier, ce n'est point elle qui a les moyens de prendre les décisions qui s'imposent, afin qu'un label « formation de journalistes » soit mis en place le plus rapidement possible.

S'agissant maintenant du « Passeport Professionnel », la CNMJ a non seulement bâti un projet abouti (contenu, publics, durée, méthode pédagogique, etc.) mais elle a avancé –à la demande de la Conférence annuelle- sur la question d'une mise en œuvre graduelle. Une expérimentation significative avant une généralisation qui lui semble inéluctable. Pour atteindre ce premier objectif, tous les efforts nécessaires ont été fournis par le groupe de travail coordonné et animé par Jacques Morandat. C'est ainsi qu'ont été : élaboré un projet ; évalué des coûts ; mis en place un travail de conviction auprès de tous les partenaires impliqués par ce dossier. La CNMJ affirme que l'année 2012 pourrait connaître une première promotion de titulaires du passeport professionnel.

Reste que sur l'une de nos orientations –celle qui concerne directement le travail de réflexion intellectuelle sur le rapport entre notre métier, ses évolutions et la pédagogie nécessaire à sa pratique- nous avons pris probablement un certain retard. Souvenons-nous qu'en 2010, lorsque nous nous sommes constitués, nous nous étions définis comme « Les entretiens de Bichat » du journalisme. Pour notre première conférence, nous avons apporté une contribution sur la formation des journalistes en Europe. Lors de la Conférence de cette année nous avons écouté Cynthia Fleury réfléchir sur la question de « l'imperfection congénitale de notre travail ». Mais tout cela reste insuffisant à l'aune de l'ambition affichée. Sans marcher sur les plates-bandes d'associations et manifestations qui partagent avec nous le souci du journalisme de qualité, nous devons rechercher notre propre chemin afin de devenir un partenaire actif sur ce qui nous occupe vraiment : l'articulation complexe entre notre métier et sa pédagogie. Ce n'est qu'au prix du débat et de la confrontation intellectuelle que nous pourrons apporter aux acteurs du secteur une contribution utile afin d'observer avec pertinence les mutations sociales et techniques qui transforment nos pratiques quotidiennes. Sans remise en cause de ce qui est fondateur de notre métier et de son utilité sociale et politique.

Il nous faut maintenant mettre en œuvre notre plan de travail pour l'année 2011-2012 (puisque nous fonctionnons selon un calendrier académique). Le thème d'élaboration

et de proposition a été choisi, c'est celui de la diversité. Diversité sociale, diversité des origines géographiques et culturelles afin que le journalisme pratiqué et nécessaire soit mieux à même de prendre en compte le réel, qui n'est rien d'autre que notre terre à labourer inlassablement. Beaucoup a été déjà fait. A nous de tirer les conséquences de l'existant afin que la formation des journalistes prenne en compte cette évolution sociale. A nous de savoir proposer, de cette diversité de notre société, les enrichissements pédagogiques. A nous de faire des propositions qui transforment les handicaps en qualité et évolutions de l'enseignement de notre métier.

Notre association et notre mission n'auraient pu et ne peuvent s'accomplir durablement et efficacement sans l'aide des partenaires qui nous soutiennent depuis les premiers jours. Nous n'aurions rien pu faire sans la contribution remarquable de la CPNEJ. Nous n'aurions apporté aucune contribution sans l'aide fidèle et indispensable des ministères concernés et déjà cités. Nous n'aurions rien apporté sans l'implication forte de des écoles reconnues. Qu'ils soient tous ici sincèrement remerciés.

Patrick Pepin
Président de la CNMJ